Le circuit des Mouches d'Avesnes-sur-Helpe

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Découvrez l'histoire d'Avesnes-sur-Helpe à travers les siècles : sa collégiale, ses remparts, son enceinte médiévale...

Durée	0h 50	**Difficulté**	Facile
Distance	2,37 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	43 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	42 m	**Commune**	Avesnes-sur-Helpe (59440)
Point haut	173 m	**Région**	Avesnois
Point bas	144 m		

Trace n° 2319840

Description

Rendez-vous devant la Collégiale d'Avesnes-sur-Helpe. Parking autour et à proximité de la collégiale.

(**D/A**) Sortez de la collégiale et prenez à gauche. Longez cet édifice Place du Général Leclerc. Prenez à gauche après la maison du chanoine (Office de tourisme) Rue de Berry pour rejoindre le Presbytère. Poursuivez sur les grimpettes Rue de Berry.

(**1**) Empruntez l'escalier sur votre droite pour accéder au Bastion Saint-Jean. Retournez sur vos pas et rejoindre la Rue de Berry.

(**1**) Descendez les grimpettes Rue de Berry et effectuez un rapide crochet gauche-droite Rue Jean-Paul Chabloz pour vous engager à droite dans l'étroite Rue du Pont des Dames. Passez le pont sur l'Helpe et continuer jusqu'à la Rue de Mons. Continuez sur votre gauche Rue de Mons, empruntez le passage piétons et tournez à droite Quai de l'hôpital.

Continuez sur la gauche Rue du lavoir. Prenez à droite Rue des Près sur 150 m environ.

(**2**) Traversez pour rejoindre le Bastion de la Reyne qui se trouve sur votre gauche après les escaliers. Poursuivez votre chemin sur la partie en gazon en conservant le mur des remparts à votre gauche.
Empruntez sur votre gauche les escaliers "les petits pas". Attention soyez prudents surtout en cas de pluie.
Vous atteignez le parvis Jean Mossay (ancien plateau Chemerault). Vous êtes au point culminant d'Avesnes-sur-Helpe et bénéficiez d'une vue à 360°.

Dirigez-vous vers les casernes. Laissez le Palais de Justice à main droite.

(**3**) Traversez la rue et continuez tout droit Rue Bultot. Traversez la Rue Léo Lagrange et empruntez en face les petits degrés.

Descendez la Rue Villien à gauche pour trouver la Place Guillemin. Remontez à droite Rue du 46e Mobile et rejoignez votre point de départ (**D/A**).

Points de passages

D/A Collégiale d'Avesnes-sur-Helpe
N 50.121736° / E 3.932986° - alt. 172 m - km 0

1 Bastion Saint Jean - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre
N 50.122476° / E 3.934005° - alt. 161 m - km 0.14

2 Bastion de la Reyne
N 50.124354° / E 3.928625° - alt. 151 m - km 1.49

3 Rue Bultot
N 50.123102° / E 3.928974° - alt. 170 m - km 1.9

D/A Collégiale d'Avesnes-sur-Helpe
N 50.121733° / E 3.932997° - alt. 172 m - km 2.37

Informations pratiques

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir
https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...
Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-des-mouches-d-avesnes-sur-hel/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - mKgTcw2c

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - mKgTcw2c

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

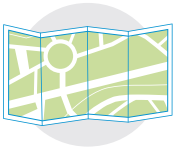

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

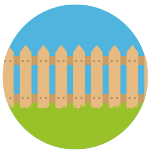

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

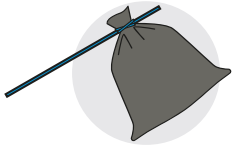

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

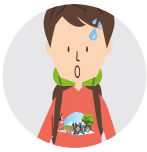

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.